



attac

# Le Courriel d'information

n° 198 – Mardi 02 janvier 2001.

## BONNE ANNEE

### Dans ce numéro

- 1- Brèves d'OMC
- 2- Argentine: douze grévistes de la faim en danger de mort
- 3- De l'or noir dans l'or vert
- 4- Assemblée nationale d'ATTAC Argentine
- 5- La mondialisation est-elle forcément malheureuse ?
- 6- Le retour des « Masters de l'économie »
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

- 1- *Brèves d'OMC. Plein de nouvelles autour de l'OMC pour ce début d'année. Les affaires continuent.*
- 2- *Argentine : douze grévistes de la faim en danger de mort. Premier article des trois qui concernent directement ATTAC Argentine. Vous pouvez agir auprès des autorités pour aider les grévistes de la faim*
- 3- *De l'or noir dans l'or vert. Une compagnie pétrolière se propose d'investir dans une réserve afin de pouvoir en extraire une petite fortune.*
- 4- *Assemblée nationale d'ATTAC Argentine. Quelques nouvelles depuis l'été de l'hémisphère sud.*
- 5- *La mondialisation est-elle forcément malheureuse ? C'est la question que se pose Michel Camdessus depuis sa retraite. Poncifs garantis...*
- 6- *Le retour des « Masters de l'économie ». En France, un grand jeu « éducatif » propose aux élèves de devenir boursicoteurs pour apprendre les dures loi immuables et naturelles de la vie.*

### Brèves d'OMC

- 1- "Personne d'autre ne peut décider à votre place"

Dans cette déclaration faite aux membres de l'OMC lors de son Rapport 2000 de début décembre, M.Moore ne dit-il pas exactement ce que ne cesse de répéter ATTAC ?

Après s'être félicité dans son introduction que le système commercial multilatéral fonctionne correctement, la deuxième partie de son discours laisse transparaître quelques craintes sur l'avenir et dément le bel optimisme tout d'abord affiché :

Tout d'abord, "l'inventaire de mars prochain" auquel l'OMC va se livrer risque de se traduire par une "montée de barricades"

Ce qui semble aussi poser question, ce sont "les 400 mesures anti-dumping" décomptées ayant

donné lieu à l'ouverture d'enquêtes au cours de l'an passé (alors qu'on n'en comptait que 166 en 1995). La libéralisation peut-elle entraîner des mesures de protectionnisme ?

La menace d'un autre danger inquiète M.Moore : c'est celui qui provient "d'accords commerciaux bilatéraux et plurilatéraux" qui sont en "énorme augmentation" et qui "pourraient être considérés comme des substituts à la libéralisation multilatérale". Il y a des fois où la concurrence ne paraît pas toujours bonne à ses initiateurs. Sous forme de vœux pour la nouvelle année, M.Moore nous livre le quatrième défi auquel son organisation est confrontée : Elle "doit communiquer de façon plus efficace sur la nature et les activités [de l'OMC] et sur les bénéfiques que le système commercial multilatéral doit transmettre à ceux qui sont en fin de compte nos mandants : le peuple" Car "nous ne devons pas permettre à ce que les protestataires anti-mondialistes gagnent par



attac

défaut en développant leurs arguments auprès du large public”.

Enfin le résultat de l'année pour la préparation de la nouvelle Conférence devant ouvrir un nouveau round paraît “maigre” (pour utiliser un adjectif que M. Moore a souvent employé au cours de l'année). En effet “des différences importantes demeurent entre les positions nationales, en particulier sur les sujets devant faire l'objet des négociations futures”. Bien sûr, il fera tout de son côté pour qu'on parvienne à des décisions politiques nécessaires au lancement d'un nouveau round. Mais ne voulant pas prendre seul la responsabilité d'un nouvel échec, il s'empresse d'ajouter que : “seuls les gouvernements des Etats membres de l'OMC sont en mesure de prendre ces décisions”.

C'est pourquoi il conclut : “Personne d'autre que vous ne peut décider à votre place”. C'est bien ce que nous ne cessons de répéter depuis le début.

2- Le statut d'observateurs pour les Organisations Intergouvernementales semble poser problème à l'OMC.

Les désaccords principaux se sont manifestés dans le cas du BIT (Bureau International du Travail); beaucoup de PVD lui refusent ce statut en raison de la nature délicate des sujets sociaux à l'OMC. La Convention sur la Biodiversité provoque des réactions de rejet identiques de la part des USA, qui ne sont pas partie à la Convention et qui continuent de s'opposer à son statut d'observateur au sein du Conseil du TRIPS. Sans parler de la Ligue Arabe qui rencontre une farouche opposition d'Israël pour l'obtention de ce statut.

3- Accord pour l'élimination de 12 des polluants organiques persistants.

Parmi eux le DDT, les PCB, les dioxines et les furannes ne sont pas couverts par une interdiction totale comme le sont les 8 autres. Un des sujets les plus contestés a été l'introduction du “principe de précaution” dans l'incorporation de substances toxiques à la liste des substances interdites en dépit de l'absence de certitude scientifique. L'UE a défendu l'argument selon lequel là où il a la preuve d'une menace à la vie humaine ou sauvage et à l'environnement, des mesures de protection devaient être prises même en l'absence de certitude totale. Les USA, comme le Japon et l'Australie, ont estimé que le protocole était déjà suffisamment flexible et qu'ajouter explicitement

ce principe n'apporterait rien de neuf à l'accord. La Conférence a finalement retenu le principe de précaution et l'a inclus au traité. Les vieux stocks de POPs, découverts dans les PVD sont encore nombreux; l'assistance financière et technique des pays développés sera donc nécessaire pour leur élimination.

Les discussions sur le DDT ont été particulièrement vives. Les PVD et les fonctionnaires de la santé qui ont eu à faire face à une augmentation des cas de paludisme ces dernières années (cas de l'Inde et de l'Afrique du Sud) ont insisté sur le fait que le DDT a encore un rôle important à jouer pour sauver des vies humaines. Le Mexique, l'Inde et la Chine, sont les seuls pays à produire encore cette substance, considérée comme étant la cause de différents problèmes médicaux.

Sous la pression des PVD, la conférence a donné jusqu'en 2025 pour le remplacement des PCB dans des matériels comme les transformateurs. Il en existe encore des milliers de tonnes encore en exploitation, bien que la production des PCB ait été arrêtée. Ni les dioxines, ni les furannes, produits lors de combustion incomplète, n'ont été totalement éliminés en raison de l'affirmation par les USA que l'élimination de toutes les sources de ces substances étaient techniquement impossibles.

On s'attend à ce que le processus de ratification permettant l'entrée en vigueur du traité (ratification par 50 pays) prenne de 3 à 4 ans.

4- La politique de la Banque Mondiale : à consommer avec modération.

Après avoir rappelé dans son rapport 2000 tous les bienfaits que les économies des pays émergents pourraient retirer d'une politique commerciale “agressive” tournée vers l'export, comme l'ont fait l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est, elle prend la précaution d'indiquer que la chute de la consommation US qui s'annonce, l'augmentation des prix du baril et les emprunts asiatiques non performants pourraient réduire considérablement la croissance mondiale, par là même limitant l'efficacité du modèle de développement basé sur l'export dans les PVD.

5- Corrélation entre la baisse des tarifs douaniers et le développement des mesures anti-dumping :

La CNUCED indique que les exportations des PVD continuent d'être la cible privilégiée des mesures anti-dumping de la part des pays



développés. Ces derniers pays après avoir délibérément réduit de façon drastique leurs régimes tarifaires, doivent maintenant recourir à des mesures anti-dumping pour protéger leur industries nationales. Par ailleurs, les PME des PVD, face à leurs ressources limitées, ont du mal à défendre leurs intérêts dans des enquêtes anti-dumping et sont par conséquent dans l'impossibilité d'appliquer les mesures compensatoires correspondantes. Une révision de l'Uruguay Round sur ce chapitre semble donc souhaitable à un certain nombre d'experts.

6- Appel d'ONG malaises à leur gouvernement pour s'opposer à un nouveau Round commercial.:

A l'occasion du 1<sup>o</sup> anniversaire de la Conférence de Seattle, 14 ONG malaises, comprenant des organisations de consommateurs, de jeunesse et des écologistes, ont appelé leur gouvernement à "résister et à rejeter les pressions en faveur d'un nouveau Round" de négociations commerciales multilatérales. "Le gouvernement devrait tout au contraire insister avec les autres PVD pour que l'OMC se concentre sur la réforme et la révision des Accords existants et de ses procédures de décision anti-démocratiques"

7- Le système de subventions agricoles suisses sous le feu des critiques :

Un récent rapport de révision de sa politique commerciale indiquait que les tarifs suisses d'importation sur les produits fermiers étaient de 34 % en moyenne, soit à peu près 4 fois le taux des autres marchandises. Selon les USA qui se sont montré particulièrement critiques, les aides s'élèvent en Suisse à 73 % des recettes brutes des produits agricoles, bien plus élevées que les 40 % en moyenne des pays de l'OCDE. La Suisse a expliqué sa position en raison de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. [Un sujet intéressant sur lequel, H.Maucher, Le Pdt de Nestlé, va pouvoir sans doute donner son point de vue au prochain Forum de Davos] Il est vrai que la Suisse est aussi félicité pour sa politique libérale sur les produits industriels et ses engagements dans la poursuite de son ouverture en matière de télécom et d'autres facilités.

7- 1<sup>ère</sup> réunion du Comité intergouvernemental pour le Protocole de Carthagène sur la Biosécurité : (Montpellier 11-15/12)

Il s'agissait entre autre de préparer la 1<sup>o</sup> réunion des Etats parties au Protocole qui se déroulera en Avril 2002, (parallèlement à la 6<sup>o</sup> Conférence des Etats parties à la Convention sur

la Diversité biologique), dans la mesure où à cette date 50 Etats auront ratifié le Protocole. A ce jour, sur les 78 pays signataires, 2 seulement l'ont ratifié (Trinidad & Tobago et Bulgarie). Une des questions posées est de savoir si le Protocole de Carthagène entre en concurrence avec les accords de l'OMC et s'il les complète, particulièrement en ce qui concernait le principe de précaution mis en lumière par le Protocole par comparaison avec les normes sanitaires et phytosanitaires, les barrières techniques au Commerce de l'OMC et l'Art. XX du GATT. Mais alors que les ONG ont appelé à la mise en place de sanctions effectives afin d'obliger à une adhésion aux dispositions du Protocole, la plupart des Etats ont préféré le recours à des mesures incitatives pour leur application.

8- Mauvaise humeur d'importants PVD après la réunion de la Session Spéciale du Conseil Général de l'OMC

Ces pays, notamment le Pakistan, le Brésil et l'Egypte, ne sont pas d'accord sur la décision finale consistant à renvoyer la réalisation du processus d'application "pas plus tard que la 4<sup>o</sup> Session de la Conférence Ministérielle" toujours prévue pour fin 2001. Le Pakistan a déclaré que les sujets intéressant la plupart des PVD (sur les textiles ou les mesures anti-dumping sur lesquels ils demandaient des changements) n'avaient pas été abordés et que les résultats avaient été "effectivement modestes" pour reprendre les termes utilisés par M.Moore lui-même. Non seulement le verre n'est pas à moitié vide mais "il ne contient pratiquement pas d'eau". Certains pays veulent se servir de ce point comme élément de marchandage lors de négociations plus globales au cas où un nouveau round aurait lieu. Devant les objections de la délégation US, une référence au GATS appelant à la suppression de barrières administratives empêchant l'application des engagements des parties sur le mouvement des personnes physiques, a été retiré d'un premier texte.

9- Nouvelles du Mercosur :

Alors que des discussions sont en cours entre le Chili et les USA pour parvenir à un accord de libre-échange bilatéral, accord qui pourrait donner du poids au processus de la ZLEA (Zone de Libre-Echange des Amériques), elles ont entraîné l'arrêt de celles sur la pleine accession du Chili au Mercosur. La ZLEA va en effet à l'encontre de la volonté du Brésil de négocier un accord intéressant l'hémisphère sud.



attac

En outre l'inclusion de dispositions environnementales et sociales dans un accord commercial comme préconisée du côté US n'est pas acceptée du côté chilien. Il n'est pas non plus certain que la nouvelle administration Bush veuille continuer à inclure ces dispositions dans des accords commerciaux à venir. Tout peut dépendre de l'autorité donnée au Pdt de négocier à travers la procédure du "fast-track". Une source chilienne a toutefois fait remarquer qu'un Congrès où la majorité ne dispose que d'une faible avance n'acceptera le fast-track que si les protections sociales et environnementales y sont incluses.

En attendant l'Afrique du Sud est devenue membre associé du Mercosur. L'accord prévoit la création d'une ZLE entre le Mercosur et la RAS.

10- La prochaine réunion de RIO+10 aura lieu en Afrique du Sud :

Johannesburg abritera la Conférence de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement en 2002. Dénommé "Somme mondiale sur le Développement soutenable", la Conférence devrait se concentrer sur les relations entre pauvreté et sous-développement, deux des principaux défis à la sécurité environnementale et au développement durable. Plusieurs réunions préparatoires, ouvertes aux ONG accréditées, doivent avoir lieu à New-York aux printemps 2001 et 2002 et en Mai 2002 en Indonésie.

11- Propositions US d'élargissement du GATS à de nouveaux secteurs:

La nouvelle proposition US recouvre tous les services, dépassant ceux en cours de négociation à Genève. Elle en appelle à une réduction des barrières aux services américains : services comptables, production et distribution audiovisuelles (films et TV), distribution commerciale (y compris de détail); éducation et formation; exploration en matière d'énergie; protection et nettoyage en matière environnementale; messageries express; services juridiques; mouvement de personnes physiques; telecom et tourisme. "Ces propositions portent sur des pratiques qui dans d'autres pays affectent un des secteurs les plus cruciaux - et à croissance la plus rapide - de l'économie US" (déclaration de Ch. Barshefsky). Les services, c'est 80 % du PNB US qui en ont exporté pour 266 Mds\$ en 99, sur un total mondial de 1.350 Mds\$ réalisé par ce secteur.

Groupe de travail « Traités internationaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org) Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

### **Argentine: douze grévistes de la faim en danger de mort**

Après la condamnation des chefs de la junte (1976-1983), le gouvernement de Raul Alfonsín doit faire face à plusieurs soulèvements de militaires, inquiets d'éventuels procès pour leurs agissements sous la dictature. En 1987, des lois d'amnistie sont votées. Les remous dans les casernes diminuent. «Mais nous avons su qu'une rébellion allait se produire pour obliger Alfonsín à démissionner, et c'est pour défendre la démocratie que nous avons pris les armes», explique aujourd'hui Daniel Gabioud, 33 ans, militant du MTP, actuellement en liberté conditionnelle. Le 23 janvier 1989, une quarantaine de militants prennent d'assaut la caserne de La Tablada, proche de la capitale. L'attaque est autant suicidaire qu'explicable, six ans après le retour de la démocratie. Pour le journaliste Luis Bruschtein, «les services secrets, infiltrés dans le MTP, pourraient avoir encouragé l'attaque, pour que l'armée redevienne protagoniste».

La riposte militaire est implacable, et les affrontements font 39 morts, dont 21 parmi le MTP. «Les militaires ont utilisé du phosphore blanc, interdit par la Convention de Genève, et des lance-flammes contre un groupe en reddition. Il y a eu neuf exécutions sommaires parmi les attaquants, et trois sont portés disparus», indique Laura Bonaparte, une des mères de la place de Mai qui rend régulièrement visite aux grévistes de la faim. Les membres du MTP seront condamnés à des peines de réclusion à perpétuité selon une loi d'exception, dite de «défense de la démocratie», prévue pour répondre aux rébellions militaires, et qui exclut tout appel. Or, dans sa Constitution réformée de 1994, l'Argentine a incorporé des traités internationaux et le droit pour tout citoyen à une seconde instance judiciaire. Un recours est alors porté devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) qui, dans un rapport de 1997, demande au gouvernement argentin d'enquêter sur les tortures et exécutions sommaires de l'armée lors de l'attaque de La Tablada, et de modifier la loi d'exception.

Sans réponse du gouvernement, les détenus ont entamé une première grève de la faim de quarante-six jours en juin dernier, arrêtée suite à la promesse du président Fernando de la Rúa



attac

que la loi serait revue par le Parlement. Or ce dernier a renvoyé la balle au pouvoir exécutif qui, à son tour, l'a transmise à la Cour suprême. Les grévistes ont donc repris leur mouvement le 5 septembre. Le gouvernement avait assuré qu'il signerait un décret si la Cour suprême se prononçait négativement. Mais la Cour Suprême s'est prononcée contre la semaine dernière et il n'y a pas toujours eu de réponse de la part du Gouvernement.

Transférés dans deux hôpitaux de Buenos Aires, dix hommes et deux femmes observent une grève de la faim depuis cent dix jours. Ces militants du mouvement d'extrême gauche Todos por la Patria («Tous pour la patrie», MTP) réclament depuis des années la possibilité de faire appel de la sentence. Actuellement, ils reçoivent eau sucrée et sels minéraux en perfusion. L'un d'eux, placé depuis dix jours sous perfusion, est atteint d'une infection. Familles, intellectuels et organisations des droits de l'homme ont entamé une veille permanente sur la place de Mai pour alerter l'opinion publique. Et dans la presse, Laura Bonaparte supplie le président argentin: «Les douze grévistes ne se rendent plus compte de la gravité de leur état. Croyez-le, pensez-y, soyez touché pour que mon pays, le vôtre et le leur soit un Etat de droit où l'on respecte la vie et la lettre des traités internationaux.»

Voici les adresses électroniques où vous pouvez envoyer votre lettre de soutien pour la libération des militants du MTP, directement au Président argentin, M. Fernando De la Rúa:

[privada@presidencia.net.ar](mailto:privada@presidencia.net.ar)  
[spyd@presidencia.gov.ar](mailto:spyd@presidencia.gov.ar)  
[delarua@ucr.org.ar](mailto:delarua@ucr.org.ar)

Et un exemple de lettre : Pour la libération immédiate des prisonniers de La Tablada.

M. le Président:

L'exclusion à laquelle ont été -et sont- soumis les prisonniers de La Tablada est une démonstration perverse de l'application capricieuse et arbitraire de la loi. Pour que la Constitution Nationale soit en pleine vigueur, il faut respecter les traités internationaux signés, notamment celui de San José de Costa Rica qui donne à tout citoyen le droit à une seconde instance judiciaire.

Le Parlement et le Cour Suprême vous ont laissé la décision finale. Il faut accepter le jugement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et respecter le Traité de San

José de Costa Rica ainsi que la Constitution Nationale.

En conséquence, les soussignés vous demandent la libération immédiate et inconditionnelle des prisonniers de La Tablada.

Signature:  
Prénom et nom:  
Fonction ou profession:  
Adresse:  
Pays:  
E-mail:

Plus d'informations : ATTAC Mendoza  
[mendoza@attac.org](mailto:mendoza@attac.org)

### De l'or noir dans l'or vert

Le groupe Attac-Mendoza dénonce une nouvelle avancée de la compagnie pétrolière Repsol qui, avec la complicité du gouvernement régional, prétend reprendre son activité dans une réserve écologique précieuse et unique en son genre. Pour cette raison, Attac demande l'appui des lecteurs.

L'étang de Llanquanelo se trouve au sud de la région de Mendoza. C'est une zone humide considérée comme d'importance internationale par les Nations Unies et dans laquelle vivent plus de 150 espèces d'oiseaux, y compris d'énormes colonies de flamants, de canards et de cygnes. Ce site est une étape importante pour les oiseaux migrateurs, puisqu'ils y naissent, grandissent et se reproduisent.

Llanquanelo est unique dans cette vaste zone aride.

Aujourd'hui, de vils intérêts économiques mettent en danger le patrimoine de toute l'humanité. La compagnie pétrolière YPF-REPSOL a annoncé qu'elle envisageait de reprendre l'exploration et l'exploitation pétrolières dans la réserve de Llanquanelo. L'entreprise comme le gouvernement essaient de convaincre la population qu'il ne se produira aucun dommage écologique, ce qui est, bien sûr, totalement faux.

ATTAC Mendoza vous demande de faire parvenir votre rejet absolu du projet au ministre chargé de l'environnement et des travaux publics, Aldo Ostropolsky. Pour cela, il vous suffit de copier ce message, de le signer et de l'envoyer à l'adresse suivante: [aostropolsky@mendoza.gov.ar](mailto:aostropolsky@mendoza.gov.ar)





attac

(Objet: Non à l'exploitation de Llananelo) (Par lettre ou télégramme: Ministerio de Ambiente y O.P.; Peltier s/n (5500), Mendoza)

Cette forme de participation cherche à faire entendre l'opinion de la majorité et pas seulement celle du directeur d'une quelconque compagnie multinationale. Parce que nous pensons que la démocratie ne signifie pas seulement voter de temps en temps mais aussi prendre part dans les décisions qui nous concerneront dans un futur proche. Un autre monde est possible. Il est même nécessaire.

Nous vous demandons, si vous le pouvez, de bien vouloir faire passer ce message ainsi que la requête suivante :

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'étang de Llananelo est une réserve naturelle régionale reconnue comme site protégé par la Convention Ramsar de l'Organisation des Nations Unies.

Actuellement, une Commission bicamérale de la représentation régionale mène un débat sur la possibilité d'autoriser l'entreprise YPF-REPSOL à reprendre l'exploration et l'exploitation des réserves pétrolières qui se trouvent dans le sous-sol de la réserve.

Afin de préserver le site de tout impact, on ne peut qu'interdire catégoriquement la prolongation des activités pétrolières à l'intérieur de ce périmètre. Pour cette raison, nous sollicitons l'abandon immédiat de ce projet ainsi que les garanties nécessaires afin qu'une telle violation des conventions internationales (pour ne pas mentionner les décrets régionaux) ne puisse plus jamais être envisagée.

Signature: Prénoms et nom: Profession:  
Adresse: Adresse électronique:

Plus d'informations : [mendoza@attac.org](mailto:mendoza@attac.org)

### **Assemblée nationale d'ATTAC Argentine**

Vendredi 7 décembre, s'est tenue la première assemblée annuelle d'Attac-Argentine. Un grand nombre d'adhérents de la capitale y ont assisté ainsi que des représentations d'Attac-Córdoba, Attac-La Plata, Attac-Mendoza, Attac-Rosario et de la république voisine, Uruguay.

Durant cette réunion, nous avons fait le bilan du travail effectué durant cette première année d'existence et nous avons élaboré de nombreuses propositions de travail pour l'année à venir. Dans l'immédiat, nous nous sommes engagés à appuyer et à nous rendre au Forum Social de Porto Alegre en janvier prochain ainsi qu'à organiser des manifestations et des rassemblements motivés par la réunion entre les Ministres des Affaires étrangères de toute l'Amérique qui aura lieu en avril prochain à Buenos Aires et qui aura pour but de traiter la mise en place de la ZLEA (Zone de Libre Échange des Amériques) promue par les États-Unis.

[argentina@attac.org](mailto:argentina@attac.org) - [www.attac.org/argentina](http://www.attac.org/argentina)

Traduction : Nathalie Lhuillier, traductrice bénévole [coordintrad@attac.org](mailto:coordintrad@attac.org)

### **La mondialisation est-elle forcément malheureuse ?**

C'est la question posée à Michel Camdessus, ancien Président du FMI, Michel Albert, membre du Conseil de surveillance de la Banque de France et Jean Luc Mouton, pasteur de L'Eglise Réformée de France et directeur de l'hebdomadaire protestant Réforme le 30 novembre dernier, lors d'une conférence organisée par le Temple de l'Etoile à Paris 17ème.

Michel Albert, après s'être référé à la Tour de Babel, premier exemple biblique de mondialisation malheureuse, a tenu un discours plutôt optimiste. S'il constate qu'actuellement les pays riches s'enrichissent encore davantage et que les pays pauvres s'enfoncent dans la pauvreté, il pense néanmoins qu'à moyen terme une vingtaine de pays émergents seront tirés vers le haut par la mondialisation. La Chine qui a créé depuis son ouverture commerciale plus de 100 millions d'emplois et dont l'adhésion à l'OMC devrait dynamiser le développement lui semble une raison d'espérer même si l'Afrique est aujourd'hui un contre exemple.

L'Europe doit venir corriger les excès du libéralisme américain, sachant que seule la loi, qui plus est internationale, peut encadrer le marché. A cet égard, l'OMC est un outil utile mais perfectible qui doit permettre de rapprocher les points de vue.

Michel Camdessus, s'est présenté comme un catholique pratiquant, heureux d'avoir une occasion de prédication. Son propos fut en effet celui d'un extra terrestre, abordant la



attac

mondialisation dans les nuages de l'irréel et l'ivresse de la béatitude.

Après avoir rappelé que crédateurs et débiteurs étaient dans le même bateau, qu'il existait une solidarité de fait entre les pays, que chaque pays avait son destin en mains, que la confiance était continuellement à bâtir et que le ciment de l'économie était le don et non pas le marché. Il convient donc de le réintroduire dans les relations internationales.

L'orateur mentionne les chances offertes par l'unification des marchés et les nouvelles technologies. Il évoqua la dernière réunion de Prague où devant les banquiers de la planète, le chef d'état de Tchéquie, Vaclav Havel, avait appelé à une re fondation du monde sur un nouveau système de valeurs, fondée sur la spiritualité humaine. Il faut, disait-il, retrouver le sens de la citoyenneté et aller au-delà de l'intérêt immédiat d'un groupe de pays.

M. Camdessus fait siens ces propos. La promotion de l'Homme, la défense de l'environnement doivent être le socle d'une politique internationale. Le monde a oublié ses engagements de solidarité et de protection de l'intérêt général. La responsabilité, la solidarité, une nouvelle citoyenneté sont les trois valeurs clés.

Après ces lapalissades lénifiantes et revenant sur terre, M. Camdessus assume la défense du FMI qui a débarrassé le monde de l'inflation, cet impôt des pauvres. Cette organisation de 182 pays cherche à rétablir la confiance en cas de crise. Elle sait être audacieuse comme lorsqu'elle vend son or pour augmenter ses ressources et ses capacités de prêt.

Bref, comme chrétien et président du FMI, M. Camdessus est un homme à l'aise : il se dit au service des pauvres.

Interrogé sur la taxe Tobin, il en salue la générosité pour la juger inapplicable, comme M. Fabius lui même a dû en convenir. Il est plus urgent de régler le sort des pays off shore. Et plutôt que de taxer l'insaisissable spéculation financière, pourquoi ne pas imposer les exportations d'armes, commerce d'état facilement identifiable ?

Jean Luc Mouton, directeur de Réforme, hasarda devant ses prestigieux collègues que si le christianisme était un universalisme et de ce fait ouvert au monde, la mondialisation actuelle lui semblait un processus « sans sujet » et qu'elle

se faisait sans les hommes. Le monde devait-il être mis sous le pilotage automatique de l'économie ? Et la nécessité d'obéir au marché ne nous ramenait-elle pas à la fatalité et au destin ?

Soirée intéressante qui illustre le retour d'une « bonne conscience » qu'on croyait d'un autre âge chez un très haut responsable du FMI. Discours d'autant plus dangereux que le simplisme de ce discours doucereux n'est pas exempt de séduction à en juger par l'accueil d'une grande partie du public.

Le groupe Attac Paris Nord Ouest a profité de l'occasion pour distribuer de nombreux tracts et, à l'issue de la conférence interpeller M. Camdessus. Interrogé sur la dureté du plan FMI imposé à l'Argentine, il nous a déclaré que la comparaison de deux groupes de pays, l'un soumis à une intervention de cette organisation, l'autre ne l'étant pas, tournait à l'avantage du premier. On en resta là ! Pour ce soir.

Bernard Picot. Comité Attac Paris nord ouest  
[parisnw@attac.org](mailto:parisnw@attac.org)

### **Le retour des « Masters de l'économie »**

Le jeu-concours "Les Masters de l'économie", proposé sur Internet par le groupe bancaire CIC en direction des établissements scolaires, est de retour. Et ce malgré les diverses actions que nous avons menées contre lui et ses semblables au cours de l'année dernière. Je rappelle qu'il consiste à faire gérer de manière fictive par des adolescents un portefeuille de valeurs mobilières de 40 000 euros pour le faire fructifier le plus possible en un minimum de temps. Des prix sont attribués aux vainqueurs : voyage à New-York, consoles de jeux Playstation 2.

Au début de l'été, nous avons obtenu un rendez-vous avec deux inspecteurs généraux mandatés par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, au cours duquel nous leur avons demandé de faire cesser ce jeu immoral au sein de l'école de la République. Nous leur avons signalé que son caractère publicitaire et commercial était contraire aux règlements en vigueur dans l'éducation nationale. Leur rapport devait être remis au ministre. Depuis, nous n'avons eu aucune nouvelle. Par ailleurs, Jack Lang avait adressé une lettre à Bernard Cassen, président d'Attac, dans laquelle il écrivait notamment : « Je crois devoir vous dire, tout d'abord, que j'ai été extrêmement surpris de



attac

l'existence de ce jeu et de son utilisation en classe ».

Et pourtant les inscriptions aux Masters viennent de rouvrir ! Le « challenge » se déroulera du 18 janvier 2001 au 16 mars 2001. Il est, d'après le site, « ouvert à tous les jeunes scolarisés de moins de 25 ans au 1er janvier 2001 sur le territoire commercial de l'une des banques du groupe CIC ou de leurs filiales ». Il n'y a plus de restriction d'âge à partir de 14 ans, comme c'était le cas antérieurement : désormais n'importe quel enfant peut être inscrit. Des écoles primaires pourront constituer des équipes avec « l'aval d'un parrain qui peut être professeur enseignant dans l'établissement ou parent d'élève ». Le règlement du jeu précise que « la Bourse est une des sources de financement des entreprises et contribue donc aux investissements, et par conséquent à la création d'emplois », qu'elle représente « un placement incomparable » qui présente de « sérieuses garanties pour les usagers ». Il est également question des avantages des options sur titres (stock options). A aucun endroit ne figure évidemment la moindre remarque sur les conséquences sociales ou sur les inégalités qu'entraîne la spéculation boursière. Tout est apologie de l'individualisme forcené.

Nous devons donc reprendre nos actions pour refuser l'intrusion des banques dans les établissements scolaires aux fins d'endoctrinement idéologique et de recrutement de titulaires de comptes.

Nous vous demandons d'adresser une lettre de protestation au recteur de leur académie, au directeur des services départementaux de l'éducation nationale à l'Inspection académique, et aux chefs d'établissement pour leur demander de s'opposer à cette opération de

propagande en l'interdisant dans les établissements scolaires dont ils ont la charge.

Il conviendra de leur rappeler que :

- le Bulletin officiel de l'éducation nationale du 2 septembre 1999 précise qu' « afin de garantir le respect du principe de neutralité de l'école, il ne sera pas donné suite aux sollicitations émanant du secteur privé, dont les visées ont généralement un caractère publicitaire ou commercial ».

- le ministre de l'éducation Jack Lang, dans sa lettre adressée à Bernard Cassen président d'Attac, outre les propos cités plus haut, ajoutait avoir « été encore plus surpris de découvrir l'importance des actions publicitaires en classe, souvent auprès d'élèves du primaire. Cet état de fait n'est pas acceptable et découle souvent d'une mauvaise information des parents et des enseignants sur la réglementation en vigueur ».

Par ailleurs, le président d'Attac va écrire au ministre pour lui demander de faire appliquer la réglementation en vigueur et lui rappeler notre attachement à un service d'enseignement public et indépendant. Nous ferons de nouveau connaître aux médias nos actions contre cette intrusion de groupes financiers dans l'école publique.

Je vous demande de me faire parvenir un double de vos courriers et de vos actions à l'adresse suivante : [regine@attac.org](mailto:regine@attac.org)

Merci.  
Cordialement à toutes et à tous  
Pour le Conseil d'administration  
Régine Tassi

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

Pour les quelques jours à venir, nous ne sommes pas en mesure de vous donner les rendez-vous des différents groupes d'ATTAC. Merci de consulter le site Internet pour obtenir les informations.